

NOM : MI AP DV 59**TYPE :** Mine antipersonnel détectable à volonté**PAYS :** France**CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :**

- Longueur :
- Largeur :
- Hauteur avec All. : 60 mm
- Hauteur sans All. : 32 mm
- Diamètre : 60 mm
- Poids : 130 g
- Fragmentation : aucune

MISE DE FEU :

- Allumeur :
- AL PR ID 59 (allumeur à pression indétectable Mle 59)
- Détonateur :
- 1 détonateur métallique R 54 (détectable) ou
- 1 détonateur ID 56 (indétectable)

MARQUAGE PEINTURE :

- Couleur du corps : vert armée ou sable
- Marquage : sous et sur le côté de la mine

EFFICACITE :

- Provoque l'amputation traumatique du membre qui l'a actionnée.

CHARGE :

- Nature : Tetryl (15 g) et Tolite (55 g)
- Poids : 70 g

DIVERS :**BIBLIOGRAPHIE :**

- E.C. 4.6 (éditions 1954 / 1957 / 1961)
- E.C. 4.7 (éditions 1954 / 1962)
- MAT 2473 (édition 1962)
- ESAM/Cours Munitions (édition 1983)
- PV d'expérimentation du 15 octobre 1960

ACCESSOIRES :

- Rondelle de détectabilité métallique amovible

NATURE DE L'ENVELOPPE :

- Polythène (matière plastique)

NOM : MI AP DV 59**TYPE** : Mine antipersonnel détectable à volonté**PAYS** : France**Rédacteur** : Philippe Houliat (rester.td@gmail.com)**Date de mise à jour** : 15 mars 2010

DESCRIPTION : La mine APDV 59 se présente sous la forme d'une petite boîte cylindrique en polythène soudé dont la face supérieure comporte l'alvéole d'amorçage, fileté dans sa partie supérieure. Ce filetage est destiné à recevoir un allumeur à pression indétectable modèle 1959 après avoir placé, au fond de l'alvéole, un détonateur R 54 (détectable) ou ID 56 (indétectable).

L'allumeur à pression indétectable Mle 59 (AL PR ID 59) est muni d'une coiffe de sécurité qui en protège la tête sans verrouiller aucune pièce. Elle joue par ailleurs le rôle de calage dans le container de transport.

Cet allumeur est constitué d'un corps en matière plastique comportant :

- une tête de pression reliée au corps par une collerette ;
- un pointeau solidaire de la tête de pression dont la partie conique est recouverte de pâte inflammatrice ;
- un cône femelle, solidaire du corps de l'allumeur, dont la partie interne est recouverte par un rugueux ;
- un relais de chlorate ;
- un paillet assurant l'étanchéité du mécanisme.

Une rondelle métallique amovible est maintenue par l'allumeur sur le dessus de la mine. Elle peut être soit laissée en place, soit enlevée selon que l'on désire rendre la mine détectable ou non à l'aide d'un détecteur électromagnétique.

FONCTIONNEMENT : Lorsque la coiffe de sécurité est enlevée, si une pression de 5 à 25 kg est exercée sur la tête de pression, le fonctionnement de la mine est instantané :

1. la tête de pression s'enfonçe, entraînant l'écrasement de la collerette ;
2. le pointeau descend et perce le paillet ;
3. le frottement de la pâte inflammatrice sur le rugueux provoque une flamme ;
4. La chaleur ainsi dégagée initie le relais qui à son tour fait fonctionner le détonateur et la charge explosive principale de la mine.

NEUTRALISATION :**Désarmement :**

1. S'approcher de la mine en sécurité (cheminement) ;
2. Dégager le dessus et les côtés de la mine ;
3. Après s'être assuré que la partie supérieure de l'allumeur et la coiffe de sécurité ne comportent aucun corps étranger (terre, cailloux, etc.), remettre en place la coiffe de sécurité ; Si l'on ne possède pas la coiffe de sécurité, passer directement et avec précaution au point « 4 » ;
4. Extraire la mine de sa fouille en la prenant par les côtés après avoir contrôlé l'absence de piégeage en dessous.

Désamorçage :

1. Dévisser l'allumeur et l'isoler ;
2. Retourner progressivement la mine en la tenant par les côtés, pour recueillir le détonateur ;
3. Extraire le détonateur de la mine et l'isoler en zone de sécurité ;
4. Si cette opération n'est pas possible, la mine doit être détruite sur place ou à proximité.

DESTRUCTION : Placer 1 charge de 200 g d'explosif au contact (latéral) du corps de la mine.

CONDITIONNEMENT : Containers de 5 mines avec allumeurs, coiffes de sécurité et détonateurs stockés dans un emballage en matière plastique, à l'intérieur du container.

DIVERS : Utilisée par la France en Algérie, Tunisie et Maroc durant la période coloniale.

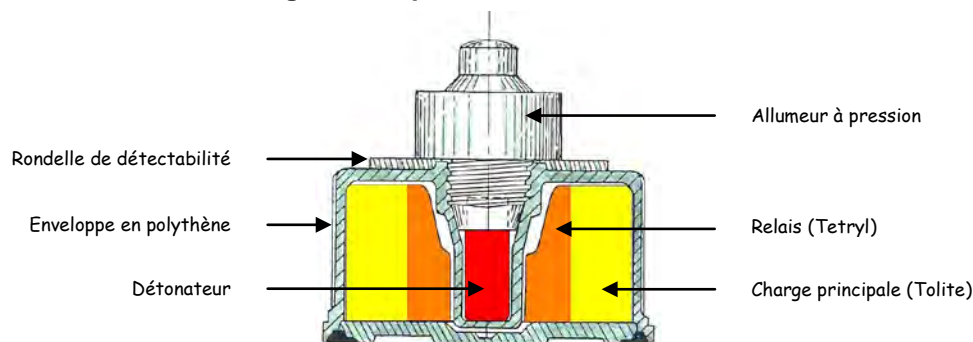
Fig. 2 – Coupe de la mine APDV 59

Fig. 3 – Coupe de l'allumeur AL PR ID 59

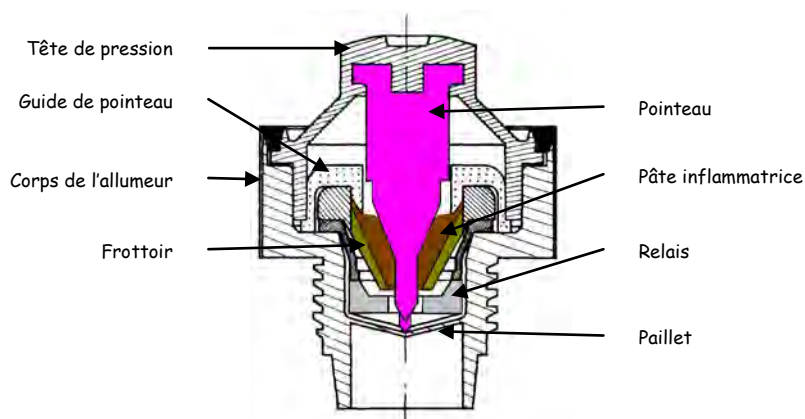
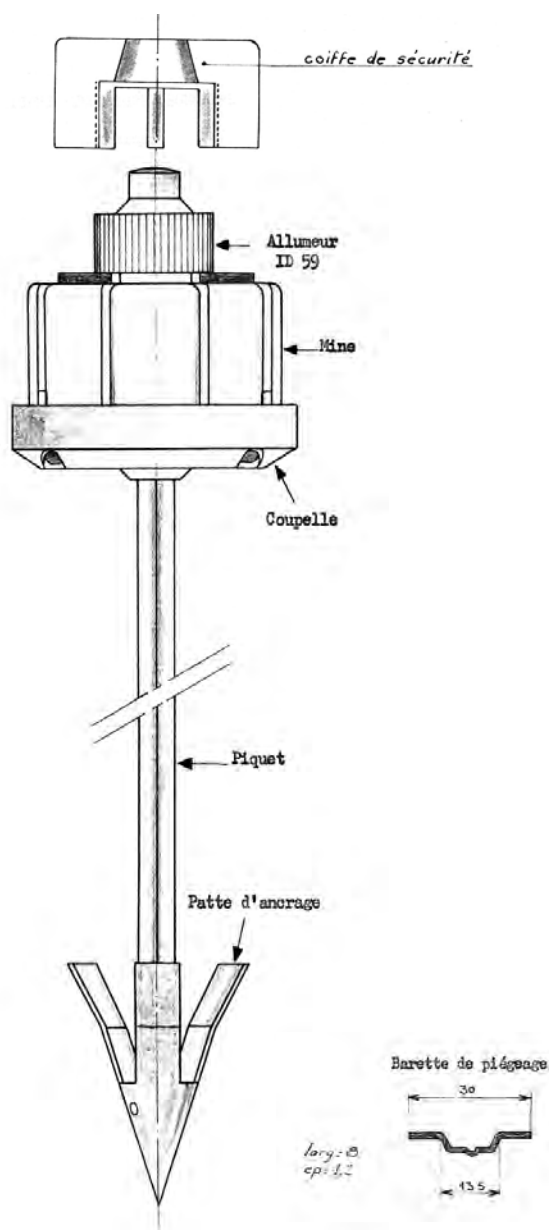


Fig. 4 – Dispositif anti-migration pour la mine APDV 59



Présentation du dispositif :

Ce dispositif a été conçu en 1960 suite à des remarques formulées par les forces françaises engagées en Algérie. Il a pour but d'éviter la migration des mines antipersonnel posées au fond des oueds ou sur les pentes sous l'effet des inondations ou des eaux de ruissellement.

Il est l'équivalent de celui adopté précédemment pour la mine APID 51 afin qu'elle reste solidement ancrée dans le sol.

Chaque dispositif se compose :

- d'une coupelle en rilsan qui s'adapte sur le fond de la mine au moyen de 3 griffes de maintien ;
- d'un piquet en nylon de 15 ou 25 cm, terminé par 3 pattes d'ancrage en rilsan ; la longueur du piquet est choisie selon la consistance du sol dans lequel il doit être enfoncé.
- d'une barrette de piégeage (ci-dessous) qui s'adapte en lieu et place du piquet, sur la coupelle et permet ainsi la fixation d'un fil de traction sous la mine.

Résistance au vieillissement :

- avec le temps, la coupelle et le piquet changent de couleur (de kaki brun à marron) ;
- la flexibilité du piquet d'ancrage est légèrement accrue ;
- aucune déformation ou détérioration apparente n'est notée ;
- à la température extrême de 85°C, une légère déformation de la coupelle apparaît, il en résulte que l'une des 3 griffes de maintien ne s'accroche plus à la base de la mine ;
- entre -10°C et -40°C, le piquet devient cassant.